TITRE 7 ÉPREUVES DE TRIAL

Version au 02.02.2017

Chapitre I GÉNERALITÉS

§ 2 Calendrier

Classes des épreuves et protection des dates

7.1.003 La saison commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de la même année. Les épreuves internationales de Trial sont inscrites au calendrier international conformément au classement suivant:

– *championnats du monde (CM)*
Aucune autre épreuve de trial (CDM, ~~WUG~~, CC, CN, HC, C1, JMJ) ne peut être organisée le week-end précèdent ou aux mêmes dates que les championnats du monde.

– coupe du monde (CDM)
Aucune autre épreuve de trial (CDM, ~~WUG~~, CC, CN, HC, C1, JMJ) ne peut être organisée aux mêmes dates que la coupe du monde.

~~– jeux mondiaux urbains* (WUG)~~
~~Aucune autre épreuve de trial (CM, CDM, CC, CN, HC, C1, JMJ) ne peut être organisée aux mêmes dates que les jeux mondiaux urbains.~~
~~*Le format sera décrit dans le guide de compétition spécifique.~~

– championnats continentaux (CC)
Aucune autre épreuve de trial (CN, HC, C1, JMJ) ne peut être organisée sur le même continent pendant les championnats continentaux.

– jeux mondiaux de la jeunesse (JMJ)
Aucune autre épreuve de trial (CM, CDM, CC, CN) ne peut être organisée aux mêmes dates que les jeux mondiaux de la jeunesse trial UCI.

– championnats nationaux (CN)
En outre, les championnats nationaux sont des dates obligatoires conformément à l'art. 1.2.029. Aucune autre épreuve de trial (CM, CDM) ne peut être organisée aux mêmes dates que les championnats nationaux.

– épreuves internationales (HC)
Aucune autre épreuve de trial (CM, CDM, CC) ne peut être organisée aux mêmes dates que l'épreuve internationale HC. Cependant, l'UCI peut accorder des dérogations, à sa seule discrétion, à condition que les deux courses en question n'aient pas lieu dans le même pays.

– épreuves internationales (C1)
Aucune autre épreuve de trial (CM, CDM, CC,) ne peut être organisée aux mêmes dates que l'épreuve internationale C1. Cependant, l'UCI peut accorder des dérogations, à sa seule discrétion, à condition que les deux courses en question n'aient pas lieu dans le même pays.

(texte modifié au 1.02.12; 1.10.13; 18.03.15 ; 02.02.17)

§4 Compétition

Définition

7.1.001 Le Trial est un sport de compétition cycliste dont l'objectif est de franchir des obstacles (regroupés dans des zones) sans qu'une partie du corps ou du vélo (excepté les pneus) ne touche le sol ou l'obstacle car ceci donne lieu à des points de pénalité (fautes). Le coureur totalisant le moins de points de pénalité est le vainqueur dans sa catégorie. La durée totale de l'épreuve, nécessaire pour négocier toutes les zones, est définie en conséquence.

Lors des Championnats du Monde, le coureur ayant le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur dans sa catégorie.

(texte modifié au 18.03.15;02.02.17).

§5 Zones

7.1.018 Chaque côté de la zone doit être marqué d'une rubalise. La rubalise doit être installée entre 20 et 30cm au-dessus du sol. On peut également prévoir une rubalise à l'intérieur de la zone afin d'indiquer les différents niveaux de difficulté ou de fermer certains obstacles afin d'en accroître la difficulté.

La rubalise doit être de 12cm de large et de qualité supérieure, telle que définie dans le cahier des charges technique du guide des organisateurs.

À l'intérieur des zones, des flèches de couleur indiquent:

- La direction: une flèche indiquant le sens de cheminement aux coureurs.
- Portiques: deux flèches (même couleur et même numéro) dirigées l'une vers l'autre et avec un espace entre elles, dans lequel les coureurs doivent passer.

Les flèches situées à l'intérieur de la zone doivent être numérotées pour faciliter la compréhension. La dernière doit être indiquée grâce à un cercle entourant le numéro.

Aux championnats du monde, les flèches à l'intérieur de la section ayant le même numéro et une lettre différente, appartiennent au même obstacle (par exemple 1A et 1B).
(texte modifié aux 1.02.12; 18.03.15; 02.02.17).

7.1.025 Bis Lors des championnats du monde, les sections doivent être conçues / construites conformément au guide de construction de l'UCI et inclure six principaux obstacles.
(Article introduit le 02.02.17).

§7 Règlements au départ et en course

7.1.037 Les pénalités infligées par le collège des commissaires sont à inscrire dans la carte de points remise à chaque coureur au départ. En outre, les points de pénalité sont portés dans la liste de contrôle des pénalités, tenue à jour pour chaque zone. En cas de différence entre la carte de points et la liste de contrôle des pénalités, c'est le collège des commissaires qui décide.

Lors des Championnats du Monde, les points calculés par le commissaire sont inscrits sur la carte de pointage donnée à chaque coureur au départ. En outre, les points comptés sont inscrits sur la liste de contrôle, et est conserver pour chaque section. En cas de différence entre la fiche de pointage et la liste de contrôle, le collège des commissaires rendra une décision.
(Texte modifié le 02.02.17).

§10 Classement et résultats

7.1.045 Le coureur ayant totalisé le moins de points de pénalité sera déclaré vainqueur dans sa catégorie.
Lors des Championnats du Monde, le coureur ayant le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur dans sa catégorie.
(texte modifié aux 1.02.12; 18.03.15; 02.02.17).

7.1.046 Les autres places du classement doivent être attribuées en fonction du nombre de points de pénalité croissants infligés.
Lors des Championnats du Monde, les autres places du classement seront attribuées en nombre décroissant de points gagnés.
(texte modifié au 18.03.15, 02.02.17).

7.1.047 En cas d'égalité (si deux ou plusieurs coureurs ont le même nombre de points de pénalité total), l'égalité doit être départagée dans l'ordre suivant:

1. Nombre le plus élevé de zones réussies avec zéro point de pénalité;
2. Nombre le plus élevé de zones réussies avec un seul point de pénalité, avec deux points de pénalité etc.;
3. Meilleur résultat lors de la ½ finale;
4. Lors d'une compétition sans ½ finale et s'il s'agit d'une place de podium, une zone décisive à couvrir sera désignée par le collège des commissaires. Dans la zone décisive, le temps sera le critère déterminant en cas d'égalité de points. Si plusieurs coureurs obtiennent cinq points de pénalité, le vainqueur sera celui qui ira le plus loin dans la zone;
5. Lors de cas d'égalité de points de pénalité autres que pour une place de podium, le temps total de la compétition sera le critère déterminant.

En cas d'égalité en finale les points de pénalité acquis pendant les ½ finales serviront à désigner le vainqueur.

Lors des Championnats du Monde, en cas d'égalité (lorsque deux ou plusieurs coureurs ont le même total de points), l'égalité sera résolue dans l'ordre suivant :

1. Le plus grand nombre de sections couvertes avec le maximum de points.
2. Le plus grand nombre de sections avec cinquante points, avec quarante points, etc.
3. Meilleur résultat de la ½ Finale.
4. Lors d'une compétition sans ½ Finale et pour une place sur le podium, une section décisive à couvrir sera désignée par le jury des commissaires. Dans la section décisive, le temps sera le décideur en cas d'égalité de points. Si plusieurs coureurs obtiennent zéro point, le vainqueur sera le coureur qui va le plus loin dans la section.
5. En cas de points égaux autres que pour un podium, le temps de compétition total fera fois.

En cas d'égalité dans la Finale, la place dans la ½ Finale agira comme choix en cas d'égalité.
(texte modifié aux 1.02.12; 1.10.13; 18.03.15, 02.02.17).

§13 Tenues et équipement de sécurité

Camera

7.1.062 Bis Les caméras et les supports ne sont pas autorisés pendant ¼ Finales, ½ Finales et finales. L'UCI peut décider de laisser une caméra pendant la finale mais seulement pour l'utilisation par la société de production TV.
(Texte modifié le : 02.02.17).

§16 Infractions, pénalités et contestations

Partie 2: Pénalités

7.1.083 Tout appui sur l'obstacle ou sur le sol destiné à rétablir l'équilibre du coureur, soit avec une partie du corps, soit avec une partie du vélo, à l'exception des pneus (1 point de pénalité).

Le corps est divisé en 4 parties:
- pieds jusqu'à la cheville ;
- entre les chevilles jusqu'à la hanche ;
- partie supérieure du corps, de la hanche aux bras et à la tête ;
- mains jusqu'aux poignets (y compris le guidon s'il est touché par la main).

Dans le cas d'un appui à l'aide de plus d'une partie du corps, les points de pénalité seront cumulés. Si une ou plusieurs parties du corps touchent l'obstacle ou le sol, elles sont sanctionnées à l'aide de points de pénalité. Les contacts avec des parties du vélo et le sol ou l'obstacle, qui ne sont pas effectués en vue de rétablir l'équilibre du coureur, sont autorisés.
Le fait de frôler sans aucun poids la partie en contact du vélo ou du corps pendant le déplacement du vélo est autorisé. Il est permis de tourner le pied sur place.

Si un coureur s'approche de la porte par l'arrière de la ligne visuelle (avec le vélo et / ou des parties du corps) en position statique (sans tentative) et met le pied sur l'obstacle / sol pour traverser la porte (5 points de pénalité). Le coureur n'est pas autorisé à continuer dans la section.

Si un coureur s'approche de la porte par l'avant de la ligne visuelle (avec le vélo et / ou des parties du corps) en position statique (sans tentative) et met le pied sur l'obstacle / sol pour traverser la porte (1 point de pénalité supplémentaire). Le coureur est autorisé à continuer dans section.

Lors de la tentative d'un coureur sur un obstacle (après un mouvement frontal, vers le haut ou latéralement) à partir de l'avant de la ligne visuelle et il/elle met le pied sur

l'obstacle / au sol (1 point de pénalité). Le coureur est autorisé à continuer dans la section.
(texte modifié aux 1.02.12; 1.10.13; 18.03.15; 02.02.17).

7.1.085 Dépassement du temps maximum imparti de 2 minutes pour la zone (1 point de pénalité par tranche de 10 secondes).

Lors des Championnats du Monde, passer la durée maximale de 2 minutes dans la section, le coureur n'est pas autorisé à continuer à rouler. Le coureur garde le score précédent obtenu.
(texte modifié au 18.03.15; 02.02.17).

7.1.087 S'introduire dans le portique d'une autre catégorie, éviter un portique ou une flèche de sa propre catégorie ou franchir des portiques ou une flèche dans le mauvais ordre (5 points de pénalité).

Le passage d'un portique ou d'une flèche dans le mauvais sens pour la première fois (5 points de pénalité).
Un portique est franchi uniquement si la ligne située entre les deux flèches présentant le même numéro est traversée en suivant le bon sens des flèches. Une fois franchi, s'il est traversé en sens inverse, le coureur devra le franchir à nouveau (dans le bon sens des flèches).

Un passage est franchi uniquement si la ligne située entre la flèche et la rubalise suivante est passée dans le bon sens de la flèche. Une fois franchie, s'il est traversé en sens inverse, le coureur devra le franchir à nouveau (dans le bon sens de la flèche).
Le passage n'est valable que si au moins un axe de roue passe au-dessus du niveau de la flèche ou de la ligne du portique. Si les deux axes traversent la ligne en-dessous du niveau de la flèche, le franchissement n'a pas encore lieu. Le franchissement des deux roues en-dessous du niveau de la flèche doit être autorisé pour toutes les autres catégories.
(texte modifié aux 1.02.12; 18.03.15 ;02.02.17).

7.1.094 Il est interdit de marquer 5 points de pénalité sur la carte de pointage sans être entré dans la zone.

Lors des Championnats du Monde, il est interdit de marquer 0 point sur la carte de pointage sans être entré dans la section.
(texte modifié au 18.03.15 ; 02.02.17).

7.1.096 Par minute de retard au départ (1 point de pénalité) dans le cas de départs à intervalles
Aux Championnats du Monde, en cas de retard au départ (moins 10 points) par minutes révolues en cas de départs de minutes en minutes.
(texte modifié au 18.03.15; 02.02.17).

Assistance externe

7.1.097 La famille, les supporters ou accompagnateurs ne doivent en aucun cas s'ingérer dans la compétition.

Les actes suivants commis par des accompagnateurs ou supporters en vue d'aider les coureurs doivent être interdits et sanctionnés par 10 points de pénalité attribués au coureur ayant été aidé:
Lors des Championnats du Monde, les actes suivants par les assistants ou les suiveurs pour aider les coureurs sont interdits et sanctionnés par moins 100 points contre le coureur aidé :

A. Se positionner, pour le coureur, à l'entrée d'une zone
B. Critiquer le commissaire
C. Entrer dans une zone (une assistance destinée à protéger le coureur sans influencer ses performances lors de la course doit être autorisée)
D. Dispenser des conseils (positions) à un coureur situé dans la zone

(texte modifié aux 1.02.12; 18.03.15 ; 02.02.17).

7.1.098 Perdre sa carte de points ou omettre une zone (10 points de pénalité).

Aux Championnats du Monde, perdre la carte de pointage ou omettre une section (moins 100 points).
(texte modifié au 18.03.15; 02.02.17).

7.1.099 Comportement contraire à l'esprit sportif (10 points de pénalité).

Aux Championnats du Monde, comportement non sportif (moins 100 points).
(texte modifié au 18.03.15; 02.02.17).

7.1.105 Les pénalités supplémentaires, que seul le délégué technique peut infliger en accord avec le collège des commissaires, sont ajoutées aux autres points de pénalité.
Aux Championnats du Monde, les pénalités supplémentaires que seul le délégué technique peut imposer en accord avec le collège des commissaires, seront soustraites aux autres points.
(Texte modifié le 27.01.17;02.02.17).

7.1.106 Tout coureur dépassant la durée définie de la course doit être sanctionné par 1 point de pénalité pour chaque minute ou partie du temps par défaut.

Lors des Championnats du Monde, tout coureur excédant la durée fixée de la course sera sanctionné par une déduction de 10 points pour chaque minute supplémentaire.
(texte modifié au 18.03.15; 02.02.17).

7.1.109 Non-respect des règles relatives à la plaque de guidon et/ou au dossard (10 points de pénalité).

Aux Championnats du Monde, non-respect du règlement concernant la plaque d'immatriculation et / ou le dossard (moins 100 points).
(texte modifié au 18.03.15; 02.02.17).

§17 Système de pénalité applicable aux Championnats du Monde.

7.1.120 Les points de pénalité s'appliquent conformément à l'article. 7.1.082 à 7.1.119.

Un coureur commence la section avec zéro pénalité et zéro point.

Chaque fois que le coureur franchit une barrière avec zéro pénalité, son score sera ajouté de 10 points. Le point de vue pour valider les portes est l'essieu de la roue arrière. La même procédure doit être suivie avec les autres portes de la section.

Dans le cas où le coureur s'engage au début de la section avant de franchir les portes ou entre les portes, il accumulera des points de pénalité jusqu'à un total de cinq.

Le coureur ne peut faire que cinq pénalités dans toute la section. Si un coureur a obtenu cinq pénalités avant de terminer toute la section, il/elle doit quitter la section, mais il/elle conserve le score précédent obtenu.

Si un coureur s'approche de la porte par l'arrière de la ligne visuelle (avec le vélo et/ou des parties du corps) en position statique (sans tentative) et met le pied sur l'obstacle /au sol pour traverser la porte (5 points de pénalité). Le coureur n'est pas autorisé à continuer, mais il conserve le score précédent obtenu.

Si un coureur s'approche de la porte par l'avant de la ligne visuelle (avec le vélo et / ou des parties du corps) en position statique (sans tentative) et met le pied sur l'obstacle / sol pour traverser la porte (1 point de pénalité supplémentaire) . Le coureur est autorisé à continuer à rouler, mais il/elle ne reçoit pas de points.

Lors de la tentative d'un coureur sur un obstacle (après un mouvement frontal, vers le haut ou latéralement) à partir de l'avant de la ligne visuelle et il met le pied sur l'obstacle / au sol (1 point de pénalité). Le coureur est autorisé à continuer à rouler, mais il/elle ne reçoit pas de points.
(Article introduit le 02.02.17).

Chapitre III COUPE DU MONDE TRIAL UCI

Format de compétition

7.3.008 Dans la catégorie femmes, chaque épreuve de coupe du monde trial UCI doit inclure une 1/2 Finale et une Finale.

Dans les catégories réservées aux hommes, chaque épreuve de coupe du monde trial UCI doit inclure un 1/4 Finale une 1/2 Finale et une Finale.

1/2 Finale Femmes Elite

L'épreuve de coupe du monde trial UCI débutera par une 1/2 Finale. La 1/2 Finale de coupe du monde trial UCI est ouverte à tous les coureurs enregistrés. La 1/2 Finale doit comprendre deux tours composés de cinq zones. Le collège des commissaires déterminera la durée de la compétition selon le nombre de coureurs enregistrés.

Finale Femmes Elite

Les six meilleurs coureurs de la 1/2 Finale seront éligibles pour participer à la finale. Les points de pénalité obtenus lors de la 1/2 Finale ne sont pas comptabilisés lors de la Finale. ~~Les six finalistes se verront attribuer un handicap.~~

En cas d'égalité, les points de pénalité de la 1/2 Finale permettront de désigner le vainqueur.

1/4 Finale Hommes Elite 20 et 26

L'épreuve de coupe du monde trial UCI débutera par des 1/4 Finale. Ces 1/4 Finale de coupe du monde trial UCI sont ouverts à tous les coureurs non qualifiés enregistrés. Les 1/4 Finale doivent comprendre deux tours composés de cinq zones. Le collège des commissaires déterminera la durée de la compétition selon le nombre de coureurs enregistrés.

Les 1/4 Finale Hommes Elite seront organisés en groupes :

- Les groupes (3 ou 4) seront définis selon le nombre de coureurs enregistrés.
- Si le nombre de coureurs enregistrés est égal ou inférieur à 30, les coureurs seront divisés en 3 groupes.
- Si le nombre de coureurs enregistrés est supérieur à 30, les coureurs seront divisés en 4 groupes.
- Les groupes seront déterminés conformément à l'ordre des coureurs dans le classement actuel de l'UCI, par exemple pour un groupe de 10 coureurs, positions : 11, 15, 19, 23, 27, 31, 35, 39, 43 et 47. (Ce principe permet d'éviter d'avoir les coureurs les mieux classés dans le même groupe).
- Pour les groupes de 3, les quatre meilleurs coureurs de chaque groupe seront éligibles pour participer à la 1/2 Finale et les trois ou plus heureux perdants devront être qualifiés.
- Pour les groupes de 4, les trois meilleurs coureurs de chaque groupe seront éligibles pour participer à la 1/2 Finale et les trois ou plus heureux perdants devront être qualifiés.

1/2 Finale Hommes Elite 20 et 26

Le nombre de coureurs qualifiés pour la 1/2 Finale, y compris les dix meilleurs coureurs, est toujours de 25.

Les quinze premiers coureurs au moins des 1/4 Finale de chaque catégorie et les dix

meilleurs coureurs du classement de l'UCI sont qualifiés pour la 1/2 Finale.
Un plus grand nombre de coureurs peut se qualifier si le nombre de coureurs directement qualifiés (à partir du classement de l'UCI) est inférieur à dix.
La 1/2 Finale doit comprendre deux tours composés de cinq zones. Le collège des commissaires déterminera la durée de la compétition.

Finale Hommes Elite 20 et 26
Les six meilleurs coureurs de la 1/2 Finale seront éligibles pour participer à la Finale. Les points de pénalité obtenus lors de la 1/2 Finale ne seront pas comptabilisés pour la finale. ~~Les six finalistes se verront attribuer un handicap.~~
En cas d'égalité, les points de pénalité obtenus lors de la 1/2 Finale permettront de désigner le vainqueur.

~~**Handicap**~~
~~Les six meilleurs 1/2 finalistes se verront attribuer le handicap suivant pour la finale:~~
- ~~Premier: 0 point de pénalité~~
- ~~Deuxième: 1 point de pénalité~~
- ~~Troisième et quatrième: 2 points de pénalité~~
- ~~Cinquième et sixième: 3 points de pénalité~~

Déroulement de la Finale
Lors de la Finale, le système six par six sera appliqué.

Avant le départ, les six coureurs seront présentés sur le podium de départ, en ordre inverse de la position obtenue lors de la ½ Finale. Après la présentation, ils doivent aller à la section une.

L'ordre de départ sera déterminé par le résultat obtenu lors de la ½ Finale. Le coureur qui obtient la sixième place commence en premier dans la première section et ainsi de suite. Le même principe s'applique aux autres sections.

Une fois qu'un coureur a terminé une section, le coureur suivant a un maximum de trente secondes pour démarrer la section. Après ces trente secondes, le temps de section est en cours.

En cas de blessure légère, l'autre coureur doit dépasser et démarrer la section devant lui/elle.
En cas d'égalité, l'article 7.1.047 s'applique.
~~Lors de la Finale, le système trois par trois décrit ci-dessus sera appliqué :~~

~~L'ordre de départ sera basé sur le résultat obtenu lors de la 1/2 Finale. Les coureurs classés à la sixième, cinquième et quatrième place lors de la 1/2 Finale doivent partir ensemble et le coureur possédant le plus de points de pénalité obtenus en 1/2 Finale commencera le premier.~~

~~Les coureurs classés à la troisième, deuxième et première place lors de la 1/2 Finale doivent partir ensemble une fois que les précédents coureurs ont fini les cinq zones. Le coureur possédant le plus de points de pénalité obtenus en 1/2 Finale doit partir en~~

~~premier.~~

~~Tous les coureurs doivent commencer par la zone numéro un; ils doivent ensuite parcourir les zones dans l'ordre.~~

~~Les trois coureurs seront présentés sur scène et, après la présentation des coureurs, devront se rendre à la zone numéro un. Une fois que le premier coureur a terminé la zone numéro un, le deuxième doit la commencer. Une fois que le deuxième coureur a terminé la zone numéro un, le troisième doit la commencer.~~

~~Pendant que le second coureur effectue la zone numéro un, le premier coureur peut décider d'attendre ou de passer à la zone numéro deux. Toutefois, une fois que le troisième coureur a terminé la zone numéro un, le premier dispose d'une minute maximum pour commencer la zone numéro deux. Une fois cette minute écoulée, le temps de la zone numéro deux est lancé.~~

~~Le même principe s'applique aux zones restantes.~~

~~En cas de problèmes mécaniques ou de blessure légère pour un coureur, le coureur suivant peut le dépasser et commencer la zone en premier.~~
(texte modifié aux 1.02.11; 1.02.12; 1.10.13; 18.03.15; 02.02.17).

Chapitre IV JEUX MONDIAUX DE LA JEUNESSE TRIAL UCI

Type de compétition et catégories

7.4.006 Pour les jeux mondiaux de la jeunesse trial UCI, le type de compétition est ouvert (libre choix de la grandeur des roues entre 18” à 26”) et les catégories sont jeunes filles, poussins, benjamins, minimes, cadets, ~~jeunes filles~~ et filles, comme décrits dans l’article 7.1.002.
(texte modifié au 18.03.15,02.02.17)

Chapitre V COMPÉTITION PAR ÉQUIPES NATIONALES DE TRIAL UCI

Procédure de départ

7.5.003 Championnats du monde trial UCI

Le total des points UCI d'une équipe nationale correspond à la somme des points UCI individuels de chaque coureur. Le nombre total de points UCI déterminera l'ordre de départ de la compétition par équipes nationales de trial UCI. L'équipe nationale possédant le nombre total de points UCI le plus faible démarrera en premier.

L'ordre de départ des coureurs de chaque équipe nationale est déterminé par chaque responsable d’équipe.
Le premier coureur à commencer la compétition appartient à l'équipe nationale possédant le moins de points UCI. Le deuxième coureur appartient à l'équipe nationale possédant le deuxième nombre de points UCI le plus faible et ainsi de suite. La même procédure s'applique aux coureurs restants.

Les coureurs parcourent les zones une à une et une seule fois.

Jeux mondiaux de la jeunesse trial UCI

Le nombre total de points UCI des cadets et des filles de chaque équipe nationale déterminera l'ordre de départ de la compétition par équipes nationales de la jeunesse de trial UCI.
Les équipes nationales ne possédant aucun point UCI démarreront en premier. L'ordre de départ sera déterminé de manière aléatoire.
L'équipe nationale possédant le moins de points UCI démarrera après les équipes nationales qui ne possèdent aucun point UCI.

L'ordre de départ des coureurs de chaque équipe nationale est déterminé par chaque responsable d’équipe.

Les premiers coureurs à commencer la compétition appartiennent aux équipes nationales ne possédant aucun point UCI. Les coureurs restants appartiennent aux équipes nationales possédant des points UCI et ainsi de suite. La même procédure s'applique aux coureurs restants.

Les coureurs parcourent les zones une à une et une seule fois.
(article introduit au 18.03.15, 02.02.17).

Chapitre VI CLASSEMENT TRIAL UCI

7.6.004 Les positions des coureurs à égalité au classement individuel doivent être établies selon leur classement lors de l'épreuve la plus récente de la saison, dans l'ordre suivant:

1. Championnats du monde
2. Epreuves de coupe du monde
3. ~~Jeux mondiaux urbains * (WUG)~~
3. Championnats continentaux
4. Championnat national
5. Epreuves hors classe
6. Epreuves de classe 1

~~*Les points seront attribués selon la position des coureurs et la taille des roues utilisées.~~
(texte modifié aux 1.101.13; 18.03.15, 02.02.17).

7.6.006 Barème de points

	CHAMPIONNATS DU MONDE UCI (CM)		***COUPE DU MONDE* UCI* (CDM)**	**CHAMPIONNATS CONTINENTAUX (CC)**		**CHAMPIONNATS NATIONAUX (CN)**		**ÉPREUVES INTERNATIONALES**	
								HORS CLASSE (HC)	**CLASSE 1 (C1)**
Rang	**Hommes / femmes Elite**	**Hommes juniors**	**Toutes classes**	**Hommes / femmes Elite**	**Hommes juniors**	**Hommes / femmes Elite**	**Hommes juniors**	**Hommes / femmes Elite**	**Hommes / femmes Elite**
1	300	125	200	100	70	50	25	~~40~~ 50	~~30~~ 40
2	250	110	160	90	60	40	20	~~30~~ 40	~~20~~ 30
3	200	105	140	80	50	35	18	~~25~~ 35	~~15~~ 25
4	180	100	125	70	45	30	16	~~20~~ 30	~~12~~ 20
5	160	95	110	65	40	28	14	~~19~~ 28	~~10~~ 19
6	140	90	100	60	38	26	12	~~18~~ 26	~~9~~ 18
7	130	85	95	58	36	24	10	~~17~~ 24	~~8~~ 17
8	120	80	90	56	34	22	9	~~16~~ 22	~~7~~ 16
9	110	75	85	54	32	20	8	~~15~~ 20	~~6~~ 15
10	100	70	80	52	30	19	6	~~14~~ 19	~~5~~ 14
11	98	65	75	50	29	18	5	~~13~~ 18	~~4~~ 13
12	96	64	70	49	28	17	4	~~12~~ 17	~~3~~ 12
13	94	63	65	48	27	16	3	~~11~~ 16	~~2~~ 11
14	92	62	64	47	26	15	2	~~10~~ 15	~~1~~ 10
15	90	61	63	46	25	14	1	~~9~~ 14	9
16	88	60	62	45		13		~~8~~ 13	8
17	86	59	61	44		12		~~7~~ 12	7
18	84	58	60	43		11		~~6~~ 11	6
19	83	57	59	42		10		~~5~~ 10	5
20	82	56	58	41		9		~~4~~ 9	4
21	81	55	57	40					
22	80	54	56						
23	79	53	55						
24	78	52	54						
25	77	51	53						
26	76	50	52						
27	75	49	51						
28	74	48	50						
29	73	47	49						

30	72	46	48						
31	71	45	47						
32	70	44	46						
33	69	43	45						
34	68	42	44						
35	67	41	43						
36	66	40	42						
37	65	39	41						
38	64	38	40						
39	63	37	39						
40	62	36	38						
41	61	35	37						
42	60	34	36						
43	59	32	35						
44	58	31	34						
45	57	30	33						
46	56	29	32						
47	55	28	30						
48	54	27	29						
49	53	26	28						
50	52	25	26						

~~*Les Jeux Mondiaux Urbains (WUG) se verront attribuer les points UCI de la coupe du monde trial UCI (CDM).~~

(texte modifié aux 1.02.12; 1.10.13; 18.03.15; 02.02.17).